

**ASSOCIATION SMART BUILDING ALLIANCE FOR SMART CITIES**  
**21 Chemin des Esses 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR**  
**Association publiée au Journal Officiel**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE  
DU 13 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
le 13 Juin,  
à 17 heures,

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis ce jour suite à leur élection en Assemblée Générale Ordinaire.

Le Conseil d'administration est présidé par Monsieur Sébastien MEUNIER, Président sortant de l'association.

Olivier Gresle est désigné secrétaire de séance.

Les administrateurs présents ou représentés possèdent ensemble 29 voix sur un total de 38 voix.

Le Conseil d'Administration, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election du Président du Bureau,
- Election du premier Vice-Président Smart Building du Bureau,
- Election du deuxième Vice-Président Smart Home du Bureau,
- Election du troisième Vice-Président Smart City du Bureau,
- Election du Trésorier,
- Election du Secrétaire Général du Bureau,
- Election du Secrétaire Général adjoint du Bureau,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

## **PREMIERE RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire Sébastien MEUNIER en qualité de Président du bureau pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sébastien MEUNIER présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

## **DEUXIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire Blaise SOLA en qualité de premier Vice-Président du bureau en charge du smart building pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Blaise SOLA présent (par téléphone) à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

Benjamin FICQUET propose d'accompagner Blaise SOLA en qualité de Vice-président délégué smart building.

## **TROISIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire François Xavier JEULAND en qualité de deuxième Vice-Président du bureau en charge de la smart home pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

François Xavier JEULAND présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice. Il indique qu'il sera secondé par Pierre Nicolas CLERE en qualité de Vice-président smart home délégué. Pierre Nicolas CLERE accepte cette mission.

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire Isabelle MATHE en qualité de troisième Vice-Président du bureau en charge du smart city pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Isabelle MATHE présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire Olivier GRESLE en qualité de Secrétaire Général du bureau pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Olivier GRESLE présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

## **SIXIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire Didier POIRAUD en qualité de Secrétaire Général adjoint du bureau pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Didier POIRAUD présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

## **SEPTIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration décide d'élire Philippe METZENTHIN en qualité de Trésorier pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Philippe METZENTHIN présent à la réunion, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et en remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui marquer, confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par le contrat constitutif pour leur exercice.

## **HUITIEME RESOLUTION**

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est soumise aux voix, 29 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 0 voix s'étant abstenues.

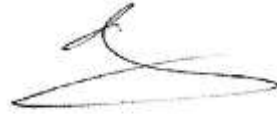
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président de séance, Monsieur Sébastien MEUNIER, Président sortant, déclare la séance levée à 17 heures 30.

Le Président sortant et ré élu

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line intersected by two horizontal lines, with a small loop at the top.

Le Secrétaire de séance et Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop that extends to the right and then curves back down.